



SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Master MEEF PIF Métiers de la Scolarisation Inclusive (MSI)

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), pratiques et ingénierie de la formation

 Niveau d'étude visé
BAC +5 et plus

 ECTS
60 crédits

 Langue
Français

Présentation

Le master MEEF, mention pratiques et ingénierie de la formation, parcours **métiers de la scolarisation inclusive**, a pour vocation de permettre à des professionnels de l'éducation et de la formation d'acquérir des compétences pointues dans la mise en œuvre des parcours scolaires inclusifs.

La première année prépare les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés à devenir enseignants spécialisés.

Le CAPPEI est la certification indispensable pour accompagner et coordonner des parcours scolaires inclusifs au sein des dispositifs de droit commun (RASED, EGPA, hôpitaux de jours, milieu carcéral) et des dispositifs de réponse aux situations de handicap (ULIS, médico-social).

Les enseignants parisiens souhaitant obtenir un poste de l'enseignement spécialisé à titre définitif peuvent demander à bénéficier d'une année de formation à l'INSPE (M1 MSI) afin de préparer la certification CAPPEI.

La seconde année est accessible à tous les professionnels œuvrant pour une éducation inclusive.

Le M2 valorise l'expérience pour développer l'expertise professionnelle afin d'orienter les étudiants vers de nouvelles perspectives professionnelles.

L'ensemble du Master MSI est évalué par compétences. Il s'appuie sur trois blocs :

1. **Bloc 1** : Exercer dans le contexte spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive
2. **Bloc 2** : Expertise de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire
3. **Bloc 3** : Personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses

Retrouvez la maquette en vigueur sur la page formation de l'INSPE : <https://www.inspe-paris.fr/master-meef-pratiques-ingenierie-de-la-formation-metiers-de-la-scolarisation-inclusive-msi>

Savoir-faire et compétences

En référence aux Attendus définis par l'arrêté du 27 août 2013 modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ».

Insertion professionnelle

Enseignant spécialisé (dispositifs RASED, UE, ULIS, SEGPA),

Enseignant référent pour élèves en situation de handicap (ERESH),

Ingénieur pédagogique dans le domaine de l'éducation inclusive,

Formateur d'enseignants dans le domaine de l'éducation inclusive,

Cadre de la fonction publique (IEN, Personnel de direction).

Conditions d'admission

Titre d'accès exigé : diplôme de licence (ou niveau Bac+3).

Profils attendus :

Enseignants du premier et du second degrés de l'enseignement public, titulaires et contractuels employés par CDI, exerçant sur un poste support de formation dans une école, un établissement scolaire ou un établissement ou service accueillant des élèves

présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Personnes souhaitant se former aux métiers de la scolarisation inclusive, disposant d'une expérience de l'enseignement ou de l'éducation auprès d'enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Pour les titulaires de diplômes étrangers : avoir un niveau C1 minimum en langue française .

Toutes les informations relatives aux candidatures sont à retrouver sur la page <https://www.inspe-paris.fr/candidatures>.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

scolarite@inspe-paris.fr

Lieu(x)

📍 Ecole supérieure du professorat et de l'enseignement - 10, rue Molitor 75016 Paris